

labellisé

Taste  
France™

Choose  
France™

# RENCONTRES D'AFFAIRES AVEC... DES ACHETEURS DE LA GRANDE DISTRIBUTION EN POLOGNE 2ème édition

**POLOGNE - VARSOVIE**  
du 8 au 9 novembre 2022

## **POLOGNE**

Venez découvrir la Pologne et son marché dynamique où la France est le troisième investisseur.

**Rencontrez les Responsables Achats de la grande distribution, d'un secteur en croissance régulière où la présence des enseignes françaises est très forte.**

**ORGANISEE PAR :**

 **CCI FRANCE  
POLOGNE**  
Francusko-Polska Izba Gospodarcza

**EN PARTENARIAT AVEC :**

 **Auchan**

  
Carrefour

**E.Leclerc** 

## POLOGNE



- **1er marché en Europe Centrale** en termes de superficie (312 685 km<sup>2</sup>) et de population (38 millions d'habitants).
- Seul pays d'Europe avec une croissance positive depuis 30 ans : 5% en 2018, 4% en 2019, 5,5% en 2021. Les prévisions : +3,6 en 2022 et +3,2 en 2023.
- Effets de levier du développement économique du pays : **un montant de 76 Mds € de Fonds Structurels prévus par l'Union Européenne pour la période 2021-2027.**
- **8.294 Euro/habitant du pouvoir d'achat** moyen.
- Plus de **250 millions de consommateurs** dans un rayon de 1000 km.
- Présence d'environ **1 100 entreprises françaises** employant plus de **200 000 travailleurs polonais.**



## LE MARCHÉ DE LA GRANDE DISTRIBUTION EN POLOGNE

Le développement de la grande distribution alimentaire en Pologne a commencé au début des années 90. Le marché est dominé par de grands groupes de l'agro-alimentaire, de type discounts, supermarché et hypermarché tels que : Carrefour, Auchan, E.Leclerc, Biedronka, Lidl, Eurocash, Kaufland.

**C'est un marché en croissance régulière où la présence des enseignes françaises est très forte. Les supermarchés en Pologne ont toujours une position importante sur le marché, cependant, le changement de comportement des consommateurs polonais et la forte concurrence entre les petites chaînes les obligent à développer de nouvelles stratégies de vente.**

## LA GRANDE DISTRIBUTION : TENDANCES

En réponse à cette tendance, le secteur de la grande distribution propose de nouvelles solutions telles que :

- développement du canal de **commerce électronique**, où le client peut commander en ligne et récupérer ses achats en magasin ou à proximité immédiate du magasin ;
- développement du **canal de quick-commerce**, dont la livraison directe de marchandise aux foyers et la coopération avec les plates-formes en ligne : Glovo, Lisek, Jokr, Bolt, Wolt et Jush ainsi que le développement des points de ventes sans personnel, avec des distributeurs automatiques (Carrefour, Żabka) ;
- **élargissement de l'assortiment surtout dans les catégories de produits bio, végétariens, frais** (légumes et fruits, viande, charcuterie, fromage, plats cuisinés) et des **produits locaux** ce qui est principalement lié au changement du comportement du consommateur polonais qui est de plus en plus concentré sur la santé lors de ses achats ;
- **développement permanent de nouveaux partenariats commerciaux**, élargissement des canaux de vente comme la franchise qui est un des modes d'implantation favoris dans le commerce de détail en Pologne ;
- développement de partenariats dans le cadre de la formule : "**magasin en magasin**" comme p.ex. entre Decathlon et la chaîne de magasins Żabka : 1er magasin autonome où il n'y a pas de caisses enregistreuses et où les paiements sont prélevés directement sur la carte bancaire du client grâce à un système de caméra enregistreuses a été mis en place à Decathlon à Poznań - Żabka Nano ;
- transformation de magasins en **formats plus petits et compacts** dont le développement de magasins en libre-service, où il n'y a pas de caisses enregistreuses et où les paiements sont prélevés directement sur notre carte grâce à un système de camera, comme Żabka Store ;
- **investissement dans des magasins de proximité** en collaboration avec des stations-service (Easy Auchan dans les stations BP).

En 2022, nous pouvons nous attendre au **renforcement des tendances qui existent déjà**, notamment l'**augmentation de la part du e-commerce et du q-commerce** dans le commerce de détail, l'augmentation d'activité sur les plateformes de vente et le développement de diverses formes de livraison.





## Auchan

- présent sur le marché polonais depuis 1996
- le chiffre d'affaires annuel de la chaîne s'élève à 12 milliards de PLN (avec l'essence)
- **actuellement, le groupe détient 125 magasins : 72 hypermarchés, 27 supermarchés, 26 magasins de type convenience dont les magasins Easy Auchan, développés en partenariat avec les stations d'essence BP (9 magasins à Varsovie et Cracovie)**
- emploie actuellement environ 19 000 salariés
- vient d'annoncer un partenariat avec OCADO pour développer le e-commerce et compléter le déploiement d'Auchan direct avec livraison à domicile



## Carrefour

Dans le cadre de sa stratégie de transition alimentaire, Carrefour s'engage auprès des producteurs et des clients en faveur d'une meilleure alimentation et d'un style de vie plus sain.

- présent en Pologne depuis 1997
- le chiffre d'affaires annuel de la chaîne s'élève à 11 milliards de PLN
- **Carrefour Pologne est un réseau commercial omnicanal de 955 magasins dans plusieurs formats : hypermarchés, supermarchés, convenience store, soft-discounts, magasins spécialisés (dont 2 magasins BIO à Varsovie) et un magasin en ligne ainsi que 2 magasins en libre-service, sans personnel, avec des distributeurs automatiques (à Varsovie)**
- Carrefour est également propriétaire et gestionnaire d'un réseau de stations d'essence
- emploie en Pologne 12 500 personnes et coopère avec plus de 2.000 fournisseurs

## E.Leclerc

E.Leclerc Pologne offre à ses clients de larges gammes de produits alimentaires et non-alimentaires de diverses provenances, tout en ayant le souci du confort d'achat et en apportant des solutions adaptées à l'évolution du marché.

- présent sur le marché polonais depuis 1995
- son chiffre d'affaires a augmenté de 6,5% en glissement annuel à 3,1 milliards de PLN en 2019
- **possède 45 magasins situés dans 42 villes qui emploient plus de 5000 personnes**
- comprend un parc d'hypermarchés, de supermarchés, de magasins de format Express, de magasins internet et de stations-services, ainsi que des centres commerciaux

## PROGRAMME\*

- Réunion de **présentation du pays et de la Grande Distribution** en Pologne
- **Tables-rondes** thématiques
- **Rencontres B2B avec les acheteurs**
- Visites de **magasins**

\*Ce programme est donné à titre indicatif et peut être modifié.

## OFFRE

**1**

### ETAPE 1 INSCRIPTION

**Montant HT**  
**200 €**

**Date limite d'inscription** : le 7 octobre 2022

1. Règlement du montant de l'inscription avec la confirmation du virement bancaire à l'adresse e-mail: **malgorzata.oleszkiewicz@ccifp.pl**
2. Envoi d'une fiche de présentation de l'entreprise et de ses produits avant le 7 octobre 2022
3. La présentation des fiches des entreprises aux acheteurs de la Grande Distribution
4. Retour positif\* ou négatif aux entreprises avec l'argumentaire des acheteurs avant le 21 octobre 2022

\*Si le retour est positif, la société peut participer à l'étape 2 (organisation des rdv avec des acheteurs).

**2**

### ETAPE 2 Rencontres d'affaires avec des acheteurs de la grande distribution en Pologne

#### Descriptif de l'offre :

**Montant HT**  
**1300 €**

- Présentation du pays et de la Grande Distribution en Pologne
- Organisation de rendez-vous individuels avec les acheteurs (max. 3 RDVs)
- Dîner le 7 novembre
- Déjeuner le 8 novembre
- Accompagnement et transport de l'hôtel aux RDVs et aux visites de magasins
- Remise d'un dossier avec fiches entreprises/partenaires rencontrés

Option **participant supplémentaire**

**Montant HT: 350 €**

Option **traduction lors des RDV / 1 journée**

**Montant HT: 380 €**

\*CCIFP ne prend pas en compte les frais de voyage France-Pologne et d'hébergement liés au séjour du (des) représentant(s) de la société.

## LA CCIFP POUR VOUS FAIRE GAGNER À L'INTERNATIONAL



La Chambre de Commerce France Pologne (CCIFP) est une organisation indépendante qui s'autofinance et qui **regroupe plus de 400 sociétés** à capital français et polonais. C'est l'une des chambres bilatérales les plus actives en Pologne qui **soutient les entreprises dans leur développement sur les marchés polonais et français**, afin de créer un partenariat solide entre la Pologne et la France.

Vous y trouverez **des services complets et adaptés à vos besoins** lors de votre démarche commerciale en Pologne tels que **la mission commerciale, l'étude de marché, le portage salarial ou le service de commercial à temps partagé.**



Pour en savoir plus, visitez notre site web : [www.ccifp.pl](http://www.ccifp.pl)

### POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ :

**Sylwia Bojanowska**  
F.f. Responsable  
Service Appui aux Entreprises  
tél. +48 514 601 810  
[sylwia.bojanowska@ccifp.pl](mailto:sylwia.bojanowska@ccifp.pl)

**Małgorzata Oleszkiewicz**  
Responsable Projets  
Service Appui aux entreprises  
tél. +48 504 103 871  
[malgorzata.oleszkiewicz@ccifp.pl](mailto:malgorzata.oleszkiewicz@ccifp.pl)

CETTE PRESTATION  
EST LABELLISÉ :



### CHÈQUE RELANCE EXPORT



Cette prestation collective est, sous conditions, éligible au dispositif d'aide du Plan de Relance Export de l'Etat français pour les PME-ETI françaises via un « Chèque Relance Export ».

Renseignez-vous sur [www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr) - rubrique "Trouver des aides et financements / Financements publics" pour obtenir le formulaire d'éligibilité qu'il faut remplir et envoyer avec les pièces justificatives demandées (devis en particulier) avant la date de réalisation de la prestation par un opérateur agréé ou un membre de la Team France Export (1 seul dossier par demande) et surtout **avant le 15/12/2022.**

Certaines régions françaises peuvent également apporter une aide à cette prestation dans le cadre de leur politique de soutien à l'export. Renseignez-vous sur les conditions d'éligibilité et de cumul des aides sur le site [www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr) de votre région.

ORGANISÉE PAR :



EN PARTENARIAT AVEC :

